

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES



Le conseil municipal de la Ville d'Amqui a adopté le [Règlement n° 831-18 établissant un programme d'aide financière pour l'utilisation de couches lavables](#) le 19 février 2018. Ce règlement entre en vigueur à compter du 28 février 2018.

Pour soumettre une demande, vous devez remplir l'[annexe 1](#) (Formulaire de demande d'aide financière et d'engagement moral) à condition de répondre aux critères d'admissibilité. Ces documents sont aussi disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

